

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2273

Artikel: Les dinosaures, le "streaming" et les DVD : les arcanes du marché culturel audiovisuel
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

même en [novembre 2019](#). Les commentateurs n'ont pas manqué de relever cette «*genevoiserie*»: alors que le souverain accepte une [initiative](#) pour la construction de logements, il refuse systématiquement les projets concrétisant cette demande.

Le camp du refus regroupe les traditionnels opposants à des projets qui les touchent directement - «*pas dans mon arrière-cour*» - et qui se découvrent soudain une motivation

environnementaliste. A quoi s'ajoute la crainte de l'immigration, rendue responsable tant de la pénurie de logements que des projets d'urbanisation. Et de manière plus générale, un sentiment de malaise face au développement d'un canton géographiquement étiqueté, dont on ressent plus ou moins confusément qu'il n'est pas maîtrisé.

Mais gare au ressenti lorsqu'il génère des explications à l'emporte-pièce, inaptes à répondre au désordre dénoncé. Car ni les étrangers ni les

projets d'urbanisation ne provoquent cette croissance mal aimée. Freiner la construction, comme Genève l'a pratiqué des années durant, n'a conduit qu'à étaler l'urbanisation en France voisine et dans le Pays de Vaud, avec le lot de nuisances engendrées par le trafic pendulaire. Le manque de logements n'a en rien modéré la création d'emplois: entre 2002 et 2018, l'effectif des travailleurs frontaliers est passé de 33'400 à 82'600. Cet effectif en croissance constante et rapide répond à une offre d'emplois correspondante. Voilà la clé de la croissance genevoise dont les frontaliers, l'immigration et le besoin de logements ne sont que les conséquences. C'est donc à la politique économique qu'il faut s'en prendre si l'on veut mettre en question aussi bien la qualité que la rapidité de la croissance genevoise. La création d'emplois implique une disponibilité en terrains et en immeubles de bureaux. Elle implique aussi des conditions fiscales attractives. Qui à

Genève - partis politiques, organisations de tous ordres - fait la critique nécessaire de cette politique? Qui apporte les éléments de cohérence indispensables à une gestion durable du territoire?

Quant à la politique d'urbanisation, remarquons que les projets rejetés ne se situaient pas précisément dans les quartiers les plus attractifs - proximité de l'aéroport et de l'autoroute notamment. Personne ne semble s'offusquer d'une planification qui prévoit de parquer une partie importante de la population dans les lieux où dominent les nuisances. Alors qu'une minorité privilégiée peut résider sur les coteaux verdoyants qui dominent la rade, à Pregny et Cologny. Il serait temps de ressortir des tiroirs les projets du groupe [«500 mètres de ville en plus»](#) préconisant l'urbanisation de ces coteaux, plutôt que la densification d'une ville déjà bien saturée. La manière d'occuper le territoire traduit aussi le degré d'inégalité que tolère une société.

Les dinosaures, le «streaming» et les DVD

Les arcanes du marché culturel audiovisuel

Jacques Guyaz - 11 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36077>

S'il est un domaine dans lequel tout le monde avance en aveugle, c'est bien celui de la vidéo à la demande (*streaming*). Apple TV est

arrivé sur le marché suisse le 1er novembre et Disney fera son entrée en Europe le 24 mars. Première plateforme en place, Netflix va être soumis à

une très forte concurrence et nul ne peut prédire l'évolution du marché.

Nous nous trouvons dans une

situation de pure économie de marché. C'est là un des aspects les plus fascinants de cette sombre lutte entre opérateurs. Les Suisses, comme les autres Européens, restent des spectateurs devant leur écran comme face aux pages économiques des journaux. Impossible de savoir quels seront les vainqueurs – au cas où il peut y en avoir.

Le précédent des cassettes vidéo

Un combat similaire a vu s'affronter les fabricants de cassettes vidéo. En 1975, Sony invente la Betamax. L'année suivante, une autre firme japonaise, JVC, crée la VHS et, en 1979, Philips propose la V2000. Philips et Sony ont la taille de géants que JVC reste loin d'atteindre et leurs produits sont, de l'avis des experts d'alors, de bien meilleure qualité que celui de JVC. C'est pourtant la VHS qui l'a emporté, faisant disparaître les produits concurrents: la VHS était moins coûteuse, et JVC une entreprise plus petite et plus réactive.

Les dinosaures ne courrent vite

que dans les films de Spielberg! La sombre bagarre autour du *streaming* ne laissera peut-être elle aussi qu'un seul vainqueur. On pourrait parier sur Disney, le plus gros, le plus riche, mais pas forcément le plus affamé.

La supériorité américaine, ou disons plutôt californienne, dans le domaine du numérique et de l'électronique de divertissement tient avant tout à cet énorme marché intérieur de 320 millions d'habitants dans lequel tout le monde parle la même langue et où tout peut être essayé. L'Europe avec ses petites nations aux langues multiples si diverses semble larguée, dépassée. Mais pour filer la même métaphore, les mammifères étaient aussi tout petits avant qu'une météorite liquide les grosses bêtes voici 65 millions d'années.

Les innovations et les succès futurs pourraient aussi venir de nos vieux pays. Mais encore faut-il que l'Europe impose un imaginaire qui donne envie au reste du monde de regarder nos productions audiovisuelles. On en est encore loin.

L'alternative des coffrets de DVD

A l'heure actuelle, il est permis de se rabattre sur les coffrets de DVD qui proposent des trésors à bas prix.

Vous y découvrirez des pépites que vous ne trouverez pas forcément sur les plateformes de *streaming*. Pour exemple: l'édition par Warner Home Video d'un coffret de dix des plus grands westerns de l'histoire du cinéma comme *La prisonnière du désert*, *La horde sauvage* ou *Pale rider*. Et dans la même collection: dix comédies musicales dont *Chantons sous la pluie* et *Un Américain à Paris*. Vous pouvez obtenir ces vingt films pour le prix de deux mois d'abonnement à une plateforme de *streaming*.

Ce ne sont que des exemples. Mais posséder quelques objets matériels reste tout de même une bonne réponse aux incertitudes des réseaux et de la dématérialisation. Bien sûr, on se retrouve encore à Hollywood. Mais si l'Europe s'est suicidée au 20e siècle, la Californie n'y est pour rien.